

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AJACCIO

--ooOoo--

L'An Deux Mille Quatorze, le Lundi 27 Octobre à 18 Heures, le Conseil Municipal de la Ville d'AJACCIO, légalement convoqué le Mardi 21 Octobre, conformément à l'article L2121-17 du C.G.C.T, s'est réuni en séance publique à l'Hôtel de Ville sous la présidence de M. le Maire, Laurent MARCANGELI.

Etaient présents :

M. SBRAGGIA Stéphane, MME RUGGERI Nathalie, M. VANNUCCI Stéphane, MME GUERRINI Simone, M. PUGLIESI Pierre, MME OTTAVY-SARROLA Rose-Marie, M. VOGLIMACCI Charles, MME OTTAVY Nicole, M. BALZANO Christian, MME COSTA Annie, M. ARESU Jean-Pierre, MME BIANCAMARIA Marie-Ange, M. CANEGGIANI Joseph, MME CORTICCHIATO Caroline, Adjoints au Maire.

MME FLAMENCOURT Danielle, M. PAOLINI Antoine, MME PIETRI Aghitella, M. CAU Pierre, MME BERNARD Camille, M. CASTELLANA Guy, MME NADAL LUCIONI Marie-Noelle, M. LUCCIONI Jean-François, M. KERVELLA Philippe, M. FERRARA Jean-Jacques, MME FALCHI Isabelle, MME SANTONI-BRUNELLI Marie-Antoinette, M. BACCI Christian, MME FELICIAGGI Isabelle, M. HABANI Yoann, M. MONDOLONI Christophe, MME ZUCCARELLI Marie, MME VILLANOVA Emmanuelle, MME MASSEI-MANCINI Aurélia, M. CHAREYRE Antony, FILIPPI Joseph, Conseillers municipaux.

Avaient donné pouvoir de voter respectivement en leur nom :

MME JEANNE Isabelle	à	M. PAOLINI Antoine
MME SICH I Annie	à	M. VOGLIMACCI Charles

Etaient absents :

M. PIERI François, M. CERVETTI Charles, M. LUCIANI Paul-Antoine, MME LANTIERI Céline, M. DIGIACOMI Paul, MME GUIDICELLI Maria, MME RIERA Catherine, MME FERRI-PISANI Rose-Marie, MME SANGUINETTI Julia, M. CASASOPRANA François, MME FATTACCIO Françoise, Conseillers municipaux.

Nombre de membres composant l'Assemblée :	49
Nombre de membres en exercice :	49
Nombre de membres présents :	36
Quorum :	25

Le quorum étant atteint, M. CHAREYRE est désigné en qualité de Secrétaire de séance.

Séance du Lundi 27 octobre 2014

Délibération N°2014/274

Désignation de Madame Marie-Noelle Nadal Lucioni, conseillère municipale, dans les commissions en remplacement de Monsieur Jean-Michel Gomila.

Monsieur le Maire expose à l'assemblée :

Madame **Marie-Noelle NADAL LUCIONI** a intégré le Conseil Municipal suite au décès de **Jean-Michel GOMILA**, il convient donc de la désigner au sein des commissions suivantes :

- Commission I – Administration générale, finances et personnel,
- Commission consultative pour les services publics locaux exploités en régie ou dans le cadre d'une convention de gestion déléguée,
- Conseils d'école des établissements scolaires du premier degré,
- Conseils d'administration des établissements publics – collèges et lycées (collège Padules),
- Comités régionaux de distribution d'électricité et de gaz,
- Composition du conseil d'administration de l'association issue du partenariat Ville d'Ajaccio / Chambre de Commerce et d'Industrie d'Ajaccio et de la Corse du Sud,
- Commission communale des impôts directs.

IL EST DEMANDE AU CONSEIL MUNICIPAL

De désigner Madame **Marie-Noelle NADAL LUCIONI**, conseillère municipale, pour siéger dans les commissions et organismes listés ci-dessus.

LES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL VOUDRONT BIEN EN DELIBERER

LE CONSEIL MUNICIPAL

Ouï l'exposé de Monsieur le Maire,

Et après en avoir délibéré,

Vu la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des Communes, Départements et des Régions,

Vu la loi 83.663 du 22 juillet 1983 complétant la loi 83.8 du 7 janvier 1983 relative à la répartition des compétences entre les Communes, les Départements, les Régions et l'Etat,

Vu la Loi du 19 Août 1986 portant dispositions diverses aux collectivités locales,

Vu l'article L.270 du Code Electoral,

Vu le Code général des Collectivités Territoriales,

Considérant l'avis favorable de la commission municipale compétente en date du jeudi 23 octobre 2014.

DESIGNE

A l'unanimité de des membres présents et représentés

Madame Marie-Noelle NADAL LUCIONI, Conseillère Municipale, pour siéger au sein des commissions et organismes suivants :

- Commission I – Administration générale, finances et personnel,
- Commission consultative pour les services publics locaux exploités en régie ou dans le cadre d'une convention de gestion déléguée,
- Conseils d'école des établissements scolaires du premier degré,
- Conseils d'administration des établissements publics – collèges et lycées (collège Padules),

- Comités régionaux de distribution d'électricité et de gaz,
- Composition du conseil d'administration de l'association issue du partenariat Ville d'Ajaccio / Chambre de Commerce et d'Industrie d'Ajaccio et de la Corse du Sud,
- Commission communale des impôts directs.

La présente délibération fera l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs de la Commune et d'un affichage en Mairie.

.....
FAIT ET DELIBERE A AJACCIO les jour, mois et an que dessus.

(Suivent les signatures)

POUR EXTRAIT CONFORME

LE DEPUTE-MAIRE



Laurent MARCANGELI

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02A-212000046-20141027-2014_274-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 29/10/2014

Publication : 30/10/2014

Pour l'"autorité Compétente"
 par délégation

